

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE**  
**Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

**DELIBERATION N° 19-116**

**OBJET : AVENANT N°2 MARCHÉ**

**« REFIGURATION DES SCHEMAS  
DIRECTEURS DE GESTION DE L'EAU  
POTABLE, DES EAUX USEES ET  
PLUVIALES A L'ECHELLE DU CŒUR  
DE CHARTREUSE »**

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit juillet à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -  
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

**Date de la convocation :** 11 juillet 2019

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p><i>En exercice : 36</i> <i>Présents : 20</i> <i>Votants : 20</i></p> <p><b>Résultat du vote :</b></p> <p><i>Pour : 30</i> <i>Contre : 0</i> <i>Abstention : 0</i></p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, (Miribel les Echelles) ; Martine MACHON, Patrick FALCON, Gérard ARBOR (Saint Joseph de Rivière) ; Jean Louis MONIN, Cédric MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Céline BOURSIER, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73); Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz)</p> <p><b>Pouvoirs :</b></p> <p>Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Stéphane GUSMEROLI à Jean Paul PETIT ; Gérard DAL'LIN à Martine MACHON ; Pierre BAFFERT à Christel COLLOMB ; Myriam CATTANEO à Cédric VIAL ; Christiane MOLLARET à Jean Louis MONIN ; Jean Claude SARTER à Céline BOURSIER ; Bruno GUIOL à Gilles PERIER MUZET ; Jean Pierre ZURDO à Denis SEJOURNE ; Nicole VERARD à Elisabeth SAUVAGEON</p>
--	---

**CONSIDÉRANT** le marché « Préfiguration des schémas directeurs de gestion de l'eau potable, des eaux usées et pluviales à l'échelle du Cœur de Chartreuse », contracté le 10 avril 2017 avec la société Profils Etudes, et son co-traitant ATEAU, pour un montant de 431 701 €.

**CONSIDERANT** que la mission confiée au Groupement n'est pas terminée, et qu'il est pour cela nécessaire de prolonger la durée du marché de 9 mois, soit jusqu'au 10 décembre 2019.

**CONSIDERANT** l'avenant n°1 conclu pour compléter le recollement cartographique des réseaux de l'ensemble des communes, pour un montant de 2 530 € HT, soit 1 % portant ainsi le montant du marché à 434 231,61€ HT.

**CONSIDERANT** qu'au regard des secteurs concernés par des difficultés de gestion en filière ANC, il est nécessaire de modifier les quantités liées à la prestation, concernant les sondages : tranche Ferme IV.6, tests de perméabilité Porchet : +53 unités à 67.90 € soit 3 598 € HT, et Tranche optionnelle IV.4, analyse de l'indice Biologique Global Normalisé : -9 unités à 412 € HT, soit 3 708 € HT. Cette modification entraine une moins value sur le montant total du marché de 109.30 € HT, portant ainsi le montant du marché à 434 122.31 € HT

**CONSIDERANT** que cet écart n'est pas de nature à remettre en question l'économie générale du marché.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ (30 POUR)**

- **VALIDE** l'avenant n°2 du marché « Préfiguration des schémas directeurs de gestion de l'eau potable, des eaux usées et pluviales à l'échelle du Cœur de Chartreuse »
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant et faire procéder au mandatement de ladite somme.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 25 juillet 2019,



Le Président,  
Denis SEJOURNE.